



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification de l'organisme qui passe le marché :

Maître de l'ouvrage :

Commune de REMIRE-MONTJOLY

Personne Responsable du Marché (PRM) : Monsieur le Maire

Adresse :

Hôtel de Ville – Avenue Jean MICHOTTE

97354- REMIRE-MONTJOLY

Téléphone : 05 94 35 90 00 - Télécopieur : 05 94 38 21 14

Courrier électronique (e-mail) : mairie.remire.st@gmail.com - Pays : GUYANE FRANCAISE

Adresse de téléchargement : <http://remire-montjoly.marcoweb.fr>

2) Type de marché :

Marché de travaux du CMP.

3) Type de procédure

Marché passée selon la procédure adaptée article 28 du CMP

4) Objet du marché

Aménagement du Chemin SAINT-MARTIN TRANCHE 1

5) Lieu d'exécution

Département de la Guyane - Commune de REMIRE MONTJOLY

6) Caractéristiques principales :

Les travaux vont consister à :

- Travaux de voirie
- Assainissement des Eaux Pluviales

a) Durée du marché :

Le délai d'exécution est fixé dans l'acte d'engagement.

b) Date prévisionnelle de début des prestations : JANVIER 2015

7) Conditions relatives au marché :

a) Cautionnement et garanties exigées :

Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Retenue de garantie pouvant être remplacée par une caution bancaire.

b) Forme juridique que de devra revêtir le groupement de prestataires de services :

Le marché sera attribué à une entreprise Générale ou à un Groupement d'entreprises conjointes.

8) Conditions relatives au marché :

a) Cautionnement et garanties exigées :

Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Retenue de garantie pouvant être remplacée par une caution bancaire.

b) Forme juridique que de devra revêtir le groupement de prestataires de services :

Le marché sera conclu en entreprise générale ou groupement d'entreprises solidaires ;

9) Contenu du dossier du candidat

- *Le dossier de candidature devra comporter les documents ci-après :*
- *Présentation de la société ou l'entreprise, références et qualifications.*
- *Lettres de candidature (imprimé DC1).*
- *Déclaration du candidat (imprimé DC2).*
- *Etat annuel des certificats reçus, visé par le trésorier payeur Général (Imprimé DC7) ou en remplacement du DC7 déclaration prévus aux articles 45 et 46 du C.M.P.*
- *Attestation d'Assurances Responsabilités Civile et Décennale.*
- *Copie du ou de jugements prononcés pour les candidats en redressement judiciaire.*
- *Déclaration sur l'honneur du candidat ne faisant pas l'objet d'une interdiction de concourir.*

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en Langue Française, l'unité monétaire est l'Euro.

10) Critères de sélection

Les candidats qui seront retenus doivent présenter des références, des garanties techniques et financières jugées suffisantes

11) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. *Prix :.....60%*
2. *Valeur technique de la proposition :.....40%*

12) Date limite de réception des offres

*Le **Lundi 20 octobre 2014 avant 13h00***

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

13) Renseignements administratif et technique ou autres

Les dossiers de consultation seront retirés gratuitement à l'adresse suivante :

MAIRIE de REMIRE-MONTJOLY

Service technique – Bureau d'études

Avenue Jean MICHOTTE

97354 - REMIRE-MONTJOLY

Téléphone : 05 94 35 90 00 - Télécopieur : 05 94 38 21 14

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les dossiers des offres transmis sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

MAIRIE de REMIRE-MONTJOLY

Hôtel de Ville – Avenue Jean MICHOTTE

97354 - REMIRE-MONTJOLY

Téléphone : 05 94 35 90 00 - Télécopieur : 05 94 38 21 14

devront être adressés par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé à l'adresse ci-dessus. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

14) Date d'envoi de l'avis à la publication :

Le Lundi 15 septembre 2014

Le Maire

Jean GANTY